



## **PLAN VIGIPIRATE À LA MODE GRENOBLOISE**

Alors que la nouvelle posture Vigipirate « Hiver-Printemps 2024 » est active depuis le 15 janvier 2024 et réévaluée au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » l'ensemble du territoire national, le SPIP MO de Grenoble ne dispose plus d'un SAS d'entrée opérationnel.

En effet, les portes d'entrée du service ne fonctionnant plus, les personnels doivent aller récupérer les PPSMJ par l'entrée du personnel. Ces dernières passent donc par la zone administrative, laquelle donne sur les bureaux des agents DDSE mais aussi sur l'escalier donnant accès aux bureaux des agents IP.

En outre, il n'est pas possible d'accueillir les PPSMJ en salle d'attente et de les faire patienter puisqu'il n'y a pas de solution pour les évacuer en cas d'incident ce qui génère un regroupement du public justice devant l'entrée des personnels.

À noter que cela fait déjà plusieurs semaines, voire mois, que le SAS dysfonctionne régulièrement, nécessitant l'intervention d'un serrurier. Ce dernier a d'ailleurs conclu lors de ses dernières venues qu'il fallait changer tout le SAS, porte et encadrement de porte s'étant affaiblis.

En plus d'être en totale contradiction avec les règles élémentaires de sécurité, nous recevons des consignes au jour le jour nous demandant d'annuler nos rendez-vous en dernière minute.

À l'heure actuelle, vendredi 16h30, nous n'avons pas de consigne pour le lundi 11 mars 2024, sachant qu'au-delà des entretiens individuels prévus et des écrous DDSE fixés, un stage citoyenneté de deux jours (12 PPSMJ attendues + partenaires extérieurs) doit débuter.

**Faut-il en venir à exercer notre droit de retrait pour qu'une solution soit trouvée et mise en œuvre dans les prochaines heures ?**